



# Le ministre prêt à déclarer la recherche publique en faillite ?

## Rencontre CGT avec le ministre Philippe Baptiste, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace

Une délégation de syndicats CGT de la recherche CGT INRAE, SNTRS (CNRS, INSERM), Ferc Sup (universités), a rencontré Philippe Baptiste, le ministre de l'ESR (Enseignement Supérieur et Recherche) le lundi 27 octobre 2025. Au vu de ce que le ministre nous a déclaré, **nous tenons à alerter les agents INRAE de la gravité exceptionnelle de ce qui s'annonce dans le cadre du débat budgétaire en cours.**

Le projet de budget tel qu'on peut le trouver dans le Projet de Loi de Finances (PLF) 2026 prévoit une augmentation de la subvention d'Etat (SCSP = subvention pour charge de service public) de l'INRAE extrêmement faible (+3.5 millions d'€) largement inférieure au montant (8.8 millions d'€) nécessaire pour maintenir les moyens de l'Institut compte tenu de l'inflation.

### **Encore une fois les moyens financiers prévus pour 2026 sont en régression.**

Le ministre, rognant sur les rares engagements positifs de la LPR, annonce :

- **L'impossibilité de financer la hausse des primes** annoncée pour 2026. En particulier pour les chargés et directeurs de recherche, la composante liée au grade de leur prime de recherche, qui devait continuer à progresser pour atteindre 6400 € annuels en 2027 resterait en 2026 à son niveau de 2025 (4800 €), et on peut désormais douter que la cible soit vraiment atteinte à la date prévue ;
- **Une compensation incomplète** de la hausse du taux de cotisation au CAS pension (**financement des pensions de retraite**). Sur un surcoût total de 12 millions d'euros pour l'INRAE, il semble probable qu'une dizaine de millions ne seront pas compensés par la tutelle. Le PDG lui-même s'en est inquiété au dernier CA du 13 octobre dernier ;
- **Une probable non compensation par le ministère de la Protection Sociale Complémentaire (PSC)**. Cette prise en charge était pourtant écrite noir sur blanc dans l'accord signé par le ministère en avril 2024. Rappelons que toutes les mesures actuellement discutées sur le financement de la sécurité sociale vont dans le sens d'une diminution du remboursement des dépenses de santé, rendant les mutuelles toujours plus nécessaires. Le coût de cette non compensation de la PSC par nos tutelles empièterait sur le budget prévisionnel de l'INRAE, nous l'estimons à plusieurs millions d'€.

C'est un non-sens de réduire encore les budgets de la recherche publique et de bloquer le salaire de ses agents alors que d'autres pays augmentent stratégiquement leur budget recherche à plus de 3% du PIB. Un prélèvement sur les profits et patrimoines des grands groupes opérant en France et la réallocation du Crédit Impôt Recherche, plus de 8 milliards inscrits au budget 2026, vers la recherche publique et plus largement vers l'ESR aiderait à rééquilibrer le déficit actuel que nous dénonçons. Force est de constater par ailleurs qu'à côté d'un budget de disette pour la Recherche, les crédits prévus pour les dépenses militaires (mission Défense) sont annoncés en hausse de plus de 13% en 2026 !

Organisé autour du blocage des rémunérations, du renchérissement des soins, et des cadeaux confirmés pour les actionnaires et notamment pour l'industrie d'armement, **le budget Bayrou bis du gouvernement Lecornu touchera tous·tes les agent·es INRAE !**

### **Reconnaissant ces baisses de soutiens, le ministre a proposé comme « solutions » aux organismes comme l'INRAE :**

- l'assèchement du fond de roulement ;
- la contractualisation, alors que le Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance (COMP) signé en 2022 n'est même plus respecté,
- le développement des ressources propres, c'est-à-dire encore plus de contrats et moins de crédits récurrents ;

- l' « assouplissement » de la rémunération des personnels !

A l'INRAE, cela signifie la croissance effrénée des embauches de contractuels au lieu de postes permanents, et des difficultés de plus en plus grandes pour maintenir les infrastructures des laboratoires.

*Plus que jamais nous avons besoin d'agir pour promouvoir la recherche scientifique et obtenir les moyens de travailler, des rémunérations dignes et la sérénité des personnels.*

*Pour cela la CGT INRAE vous invite à vous mobiliser le **MARDI 2 DÉCEMBRE** pour une journée de grève et manifestation appelée par CGT, FSU et Solidaires contre l'austérité, pour nos salaires et pour l'abrogation pure et simple de la réforme des retraites.*

*La CGT INRAE a appris avec consternation la décision prise par l'administrateur du Collège de France d'annuler la tenue dans ses murs du colloque intitulé « Palestine et Europe : poids du passé et dynamiques contemporaines » sous la pression du ministre de l'ESR, comme il l'a publiquement revendiquée sur le réseau X, suite à une campagne de désinformation menée dans certains médias, et abondamment relayée par les réseaux d'extrême droite.*

*La CGT se félicite que ce colloque puisse se tenir sur un autre site, au Centre arabe de recherches et d'études politiques de Paris les 13 et 14 novembre.*

*Elle appelle les agents de l'INRAE à prendre part à la mobilisation organisée **MARDI 18 NOVEMBRE à 17H** devant le Ministère de l'ESRE 21 rue Descartes Paris 5<sup>ème</sup> et partout ailleurs devant les rectorats le même jour pour défendre nos libertés académiques.*

## Ensemble, soyons plus forts, rejoignez la CGT !



Bulletin d'adhésion à retourner à la CGT-INRAE

Porte de Saint-Cyr, RD 10,  
78210 Saint-Cyr l'École  
ou [cgt@inrae.fr](mailto:cgt@inrae.fr)



Centre INRAE : .....

Qualité (M. ou Mme) : ..... NOM : .....

Prénom : ..... Date de naissance : ...../...../.....

Corps : ..... Grade : .....

E-mail : .....